

Discours de Madame Christine Defraigne, Présidente du Sénat, à l'occasion de la Journée internationale de la Mémoire des Victimes de la Shoah

Chers Collègues,

Il y a précisément septante-deux ans aujourd'hui, le 27 janvier 1945, l'armée soviétique libérait le camp d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne, mis en activité par l'envahisseur national-socialiste allemand en mai 1940.

Auschwitz fut le plus grand complexe concentrationnaire. Il était à la fois un camp de concentration et, à partir de 1942, un camp d'extermination. Il symbolise les meurtres de masse commis par les nazis, et plus particulièrement la Shoah, au cours de laquelle près de six millions de Juifs ont été assassinés pour le seul motif de leur identité. Pour la même raison, des Roms ont été exterminés. Des personnes handicapées, des homosexuels et des résistants politiques ont, eux aussi, été persécutés, déportés, assassinés.

En cinq ans, plus d'un million cent mille hommes, femmes et enfants moururent à Auschwitz, dont neuf cent mille peu après être descendus des trains qui les y avaient déportés. Nonante pour cent de ces personnes étaient juives. Elles furent assassinées dans des chambres à gaz ou par arme à feu. D'autres y périrent de maladies, de malnutrition ou suite à de prétendues expériences médicales.

En Belgique, les nazis ont transporté à Auschwitz-Birkenau, au départ de la caserne Dossin à Malines, 25 484 Juifs et 352 Tsiganes en vingt-huit convois ferroviaires organisés entre le 4 août 1942 et le 31 juillet 1944. Au total, environ trente mille Juifs ont été déportés de Belgique pendant la Deuxième Guerre mondiale, soit la moitié de la communauté résidant dans le pays. La quasi-totalité d'entre eux moururent dans les camps du régime génocidaire national-socialiste allemand. Au-delà des chiffres et des statistiques, il ne faut jamais oublier qu'il s'agit d'hommes, de femmes et d'enfants qui avaient une famille, un père, une mère, des fils, des filles, des rêves, un espoir d'avenir. Le droit à la vie leur a été nié.

La Shoah est un crime sans précédent, un tournant historique qui modifia fondamentalement la façon dont le monde perçoit et traite les actes de génocide. À ce titre, il livre d'importants enseignements permettant d'éviter que ce genre d'événements se reproduise.

Afin que ces enseignements demeurent à jamais gravés dans la mémoire de l'Humanité, le Premier Ministre suédois Göran Persson a pris, en 1998, l'initiative de créer le Groupe d'action de coopération internationale pour la recherche sur la Shoah, mieux connu sous sa dénomination anglaise *Task Force*. Ce groupe fut consolidé lors du Forum international de Stockholm en janvier 2000 par l'adoption de la Déclaration constituant le fondement de travaux de recherche, de projets d'enseignement et d'autres actions multiples.

La *Task Force* s'est transformée, lors de la présidence belge à Liège en décembre 2012, en Alliance internationale pour la Mémoire de la Shoah ou *International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA)*. Les objectifs de base, soit l'éducation, la mémoire et la recherche sur la Shoah, n'ont évidemment pas changé.

L'IHRA, qui comprend aujourd'hui 31 pays membres et 11 pays observateurs, est un organisme international unique en son genre, puisque les délégations nationales y sont composées de représentants gouvernementaux et de spécialistes non gouvernementaux de la Shoah : des universitaires, des responsables de musées, des professeurs et des chercheurs.

La Belgique a adhéré à l'Alliance internationale pour la Mémoire de la Shoah le 15 novembre 2005. Et dès décembre 2004, donc avant que les Nations Unies ne déclarent le 27 janvier « Journée internationale de la Mémoire des Victimes de la Shoah », le gouvernement belge a proclamé cette date « Journée commémorative du génocide perpétré par l'Allemagne nazie ».

En tirant des leçons des expériences des autres États membres de l'IHRA et en se fondant sur les meilleures pratiques, l'entité fédérale, les entités fédérées et les pouvoirs locaux belges promeuvent régulièrement la mémoire et l'enseignement de la Shoah. Ce crime sans précédent est ainsi comparé à d'autres génocides et atrocités de masse récentes. La pertinence de la Shoah pour notre monde et notre société est sans cesse mise en exergue. Les élèves des trois Communautés du pays y sont rendus attentifs à travers des disciplines telles l'histoire, la langue maternelle, la morale, la religion ou l'éducation à la citoyenneté. Il est en effet capital que les jeunes comprennent leur privilège de vivre dans un pays démocratique qui garantit les libertés et les droits fondamentaux.

La paix, la démocratie, les droits de l'Homme ne sont pas des évidences. Surtout en ces temps difficiles et instables, nous devons garder vivant le souvenir des dérives tragiques pouvant se produire lorsqu'on méconnaît ces valeurs fondamentales. C'est la raison pour laquelle le Sénat a voté à l'unanimité le 24 janvier 2013 la résolution visant à reconnaître la responsabilité de l'État belge pour la persécution des Juifs en Belgique pendant la Deuxième Guerre mondiale.

L'adoption de cette résolution s'inscrivait notamment dans le sillage des conclusions de l'ouvrage *La Belgique docile*, publié en septembre 2007 par le Centre d'Études et Documentation Guerre et Sociétés contemporaines, le centre d'expertise belge pour l'histoire des conflits du vingtième siècle. Il s'agissait des résultats de recherches menées à la demande du Sénat sur l'attitude des autorités belges face à la persécution des Juifs durant la Deuxième Guerre mondiale.

Chers Collègues,

L'article 2 de la Déclaration de Stockholm du 28 janvier 2000 nous invite également à nous souvenir du sacrifice de ceux qui ont risqué leur vie pour secourir des victimes de la Shoah. Aujourd'hui, je souhaite donc aussi rendre hommage aux 1 710 personnes vivant actuellement en Belgique qui ont été reconnues par Israël Justes entre les Nations pour avoir caché des Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Je me permettrai de conclure par une réflexion personnelle, que l'on peut se faire à la lecture d'un ouvrage tel que *Les origines de la Solution finale* de l'historien américain Christopher Browning : l'escalade de l'horreur au fil de la Deuxième Guerre mondiale apparaît comme la conséquence inéluctable de l'exclusion, de la déshumanisation des Juifs, décrétée en Allemagne dès avant la guerre.

Pour qu'un génocide ne se reproduise jamais, nous, responsables politiques, devons ainsi veiller particulièrement à ce que nos sociétés soient les plus inclusives possible, à ce que personne ne soit arbitrairement exclu. En collaborant avec le monde de l'enseignement, nous devrions par exemple relever le défi de faire disparaître des médias classiques ou « sociaux » toute manifestation de haine, d'antisémitisme, d'intolérance ou de discrimination.

Je vous remercie de votre attention et je vous propose d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes de la Shoah.